

---

# Les mails engageants à l'université : aspects juridique, informatique et organisationnel

---

*Marie-Anne Chabin  
Paris 8  
Journée Paris1-AMUE  
26 mai 2021*

**Documents et données :  
l'université à l'ère  
de la transition numérique**

# Marie-Anne Chabin



<https://humanites-numeriques.univ-paris8.fr/?-Master-G-S-I->

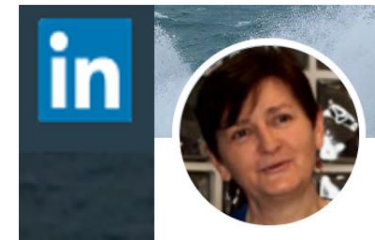


[www.arcateg.fr](http://www.arcateg.fr)



Esprit critique  
et grain de sel

[www.marieannechabin.fr](http://www.marieannechabin.fr)



<https://www.linkedin.com/in/marie-anne-chabin-97a8497/>

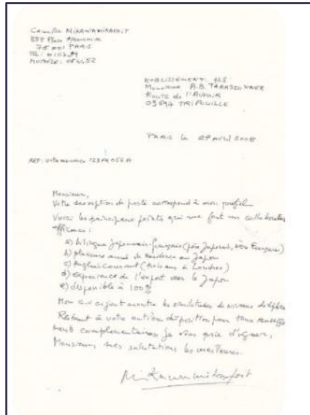
---

# LE CONTEXTE



# Petite histoire du mail

25-30  
ans



**Bureau / Domicile**

**JE / NOUS**

**Pro / Perso**



**Télétravail (crise sanitaire)**

# Commentaire de la slide précédente

- Registre haut: le mail se généralise à la fin des années 1990 sans intervention des autorités; il prend la suite du courrier papier, des annonces verbales, du téléphone, des discussions entre collègues et sert même de prise de note
- Registre central: le mail devient un outil du quotidien au bureau et dans la vie privée (porosité des frontières); c'est un instrument individuel avant tout (même s'il y a des comptes de messagerie génériques); le droit a réglementé l'usage du mail pro à des fins perso (cf arrêt Nikon)
- Registre bas: inflation exponentielle des mails; le mail comme preuve juridique; la prédominance de gmail (50% des universitaires utilisent un compte @gmail); rôle des plateformes renforcé pendant la crise sanitaire

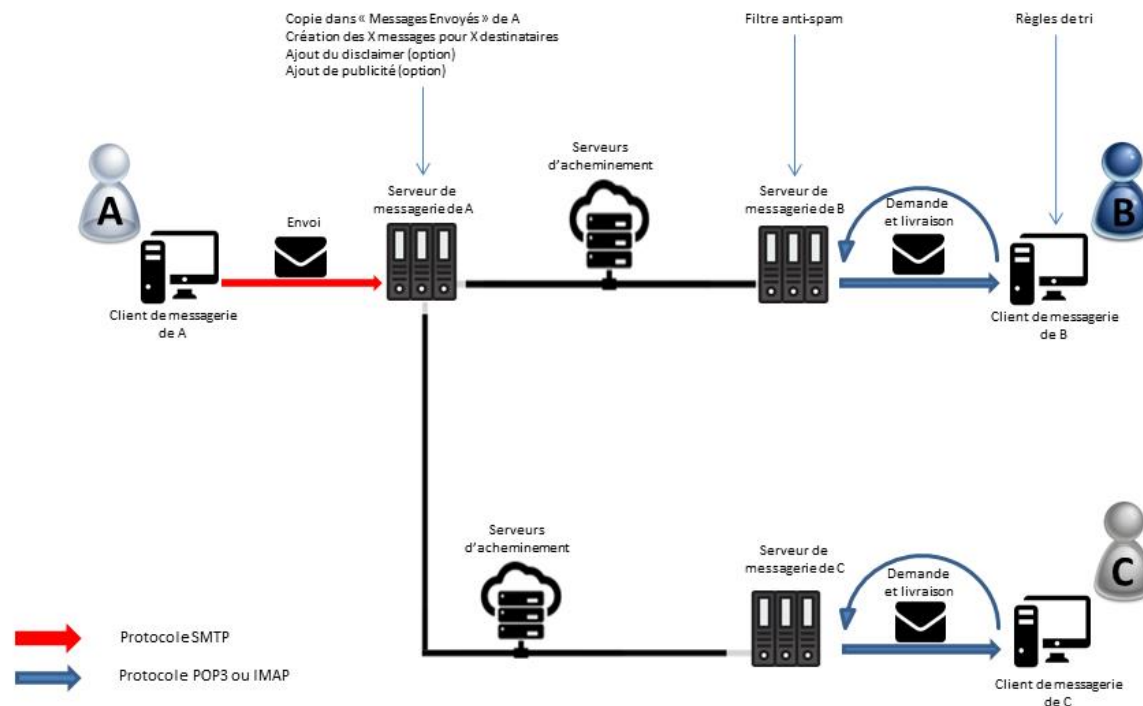
# Définition technique

La messagerie électronique est tout simplement une méthode permettant l'envoi d'une correspondance d'une personne à une autre, d'une machine à une machine, d'une personne à une machine ou d'une machine à une personne

*James Lappin,  
MOOC Mails du  
CR2PA*



## Le parcours du mail



# Les mails « engageants »

Un mail est **un document**, au sens de « une information enregistrée sur un support » (ce n'est pas que l'enveloppe).

L'expression « document engageant » renvoie à l'anglais « **record** », c'est-à-dire un document qu'une personne place délibérément dans un système afin de le conserver pour sa valeur de preuve et/ou de mémoire opérationnelle.

Certains mails sont engageants car l'émetteur (et parfois le destinataire) peut subir les conséquences d'une **mauvaise rédaction** ou d'une **mauvaise gestion** de ses traces:

- On s'y engage à faire quelque chose (obligation / droit), mais surtout
- Ils sont échangés et « appartiennent » aussi au(x) destinataire(s)
- Les mails sont faciles à déformer et à décontextualiser
- Ils peuvent être toxiques, à long terme aussi bien qu'à court terme
- Etc. (le mail instrument de harcèlement...)

# Le mail boomerang

La question n'est pas de savoir si un de vos mails reviendra vous mordre, mais de savoir quand et avec quelle force.

**It's not a matter of if an email will come back and bite you ... It's only a matter of when and how hard.**

Royce C. Lamberth, juge fédéral américain  
<https://www.vaporstream.com>, 2013



# Ce qui est spécifique à l'université

1. Un environnement technique peu attractif par rapport aux outils des GAFAMs
  - Contournement des outils, plusieurs comptes de messagerie de l'émetteur
2. Peu de hiérarchie et peu de règles (administration & enseignants-chercheurs)
  - Large autonomie, tant pour la pédagogie que pour la recherche
  - Pas ou peu de destruction (accidentelle lors d'un crash de matériel ou logistique quand les boîtes sont pleines)
3. Population étudiante
  - Jeunes en formation, temps court, données personnelles (pédagogie, comportement...)

# Exemple

## Droit de réponse de l'administratrice provisoire et du DGS de la ComUE

ChoisirParis8 <choisirparis8@gmail.com>

À ChoisirParis8

13/01/2021

21.002\_Reponse\_Message\_RPPL.docx  
590 KB

Cher.e.s Collègues,

Veuillez trouver ci-joint la réponse de l'administratrice provisoire et du directeur général des services de la ComUE aux mails diffusés le 5 et 7 janvier par la liste RPPL, et que ceux-ci ont envoyée aux deux candidats à la présidence en demandant diffusion.

Bien cordialement,

L'équipe Choisir Paris 8



## [INFO-DIONYSOISE] Choisir d'offrir sa signature ?

info-dionysoise-request@listes.univ-paris8.fr de la part de dionysoise

À all La Dionysoise

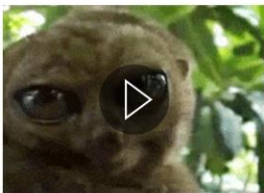
14/01/2021

Vous avez répondu à ce message le 15/01/2021 08:50.

Pièce jointe sans titre 00018.txt  
393 octets

A la réception du mail de ChoisirParis8, nous comprenons mieux l'état déplorable de la gestion de notre université et de la COMUE...

Comment peut-on envoyer un fichier World, à des milliers de personnes, avec les signatures d'un DGS et d'une administratrice provisoire ?????!!!



Espérons que personne de malhonnête ne les récupère pour rédiger de faux documents... comme des ordres de mission ou des procurations !

UNIVERSITÉ PARIS LUMIÈRES

Paris, le 11 janvier 2021

L'Administratrice provisoire  
Le Directeur Général des Services

140-rue-du-Chevaleret  
75013-PARIS

Email: presidence@u-plum.fr

Réf.: FBJ/PLI/21.002

L'Administratrice provisoire  
Le Directeur Général des Services

Monsieur-Olivier-Archambeau  
Candidat du collectif RPPL

**Objet: Réfutation d'informations erronées**

Le collectif «résister-proposer-partager-libérer» (RPPL) a diffusé par courriel en date du 7 janvier dernier un message à la communauté universitaire de l'Université Paris 8 ayant pour objet: «l'affaire de la ComUE», suite.

Ce message fait état d'informations inexactes que nous souhaitons corriger ici:

- Sur la validité de la procuration de M. Grégoire de Lasteyrie à Mme Annick Allaigne, nous notons que le mandat de M. de Lasteyrie, fondé sur une délibération d'Ile de France Mobilité de décembre 2018 était toujours valable en novembre 2019. Ce point a été confirmé par Ile de France Mobilité par courriel du 31 octobre 2019.
- Sur la procuration de M. Florian Mazet à Mme Chance Nsikou, nous précisons que cette procuration a été authentifiée par échange avec M. Mazet au cours de la séance du Conseil d'Administration.
- Sur la nécessité d'une représentation d'Ile de France Mobilité par une femme, nous notons que le principe de parité des personnalités extérieures doit s'apprécier globalement, sur l'ensemble des représentants de ces institutions, et non sur un administrateur individuel.
- Enfin, nous notons que cette réserve sur la stricte parité au sein du collège des personnalités extérieures, si elle a bien été soulevée lors de l'audience du Tribunal Administratif du 8 décembre dernier, n'a pas été retenue comme un motif fondant la décision du Tribunal.

Je vous remercie de bien vouloir faire part de ces réfutations aux abonnés de votre liste de diffusion.

Le Directeur Général → → → → L'Administratrice Provisoire

Pierre-Louis d'ILLIERS → → → → Fabienne BRUGÈRE

Université Paris Lumières – 140 rue du Chevaleret 75013 PARIS – SIREN 130 021 470

# Commentaire de l'exemple

## Usage du mail dans une campagne électorale à l'université

L'exemple illustre les mauvaises pratiques de trop nombreuses personnes dans l'usage du mail, suscitant des moqueries de la partie adverse:

- Usage d'une messagerie générique (on ne sait pas trop qui parle)
- Pièce jointe en Word alors qu'un PDF serait de rigueur
- Insertion des images de signature des signataires alors que cela n'a aucune valeur juridique (et on peut se demander combien de responsables universitaires croient encore que cela en a une...)



# LES RISQUES



# Évolution générale des risques

Risque classique records management: **non disponibilité** (ISO 15489), aujourd'hui négligeable (pour l'université: cycle court pour le suivi pédagogique, les données de recherche sont ailleurs).

La **pérennité**: le stockage n'est pas vraiment un problème (reprise de données) mais les systèmes de messagerie sont propriétaires...  
Coût est (apparemment) négligeable... et argument écologique en hausse.

## Deux risques bien plus importants:

- **Non conformité au RGPD:**
  - Comptes de messagerie privés (GAFAM)
  - Commentaires sur les personnes, les étudiants (scolarité et comportement) + données de santé (cf pandémie),
- **Cybercriminalité**
  - La majorité des attaques passent par les mails; les pirates sont de plus en plus « compétents ».

# Les mails mais pas que...

A titre d'exemple, l'université d'Aix-Marseille disposait, début 2020, d'une centaine de licences de classes virtuelles qu'elle utilisait peu. Aujourd'hui, elle en utilise activement 10 000. Autant de nouvelles opportunités pour les pirates informatiques : les tentatives d'intrusion sur des outils grand public comme Zoom, Dropbox ou Microsoft Teams ont augmenté de 400 % entre février et septembre 2020 en Europe, évalue Darktrace. « *Alors qu'une grande partie de la population mondiale s'est tournée vers le télétravail et les universités vers l'enseignement à distance, les acteurs malveillants se sont adaptés* », constate Dhouha El Amri, maîtresse de conférences à l'université de Paris-Est-Créteil (UPEC).

*Les universités, cible de choix des hackers (Eric Nunès)*

**L'email reste le principal vecteur des cyberattaques**

*Philippe Richard (2019)*



# LES SOLUTIONS

# Objectifs

## Réduire les risques de:

- De pas retrouver l'information (renforcer la qualité de l'information: fiabilité, complétude...)
- Détruire une information utile ou une preuve
- Ne pas être conforme au RGPD (conservation de données à caractère personnel sur une durée non justifiée) et/ou de ne pas respecter le droit à l'oubli
- Être piraté
- Stockage inutile et négatif au plan environnemental
- ...



# Actions

# &

# acteurs

## Protéger



## Institutions

## Localiser



## Outils

## Produire ou non / Qualifier



## Individus

---

# Bibliographie

- CR2PA, MOOC « Le mail dans tous ses états », 2017, contenus en ligne: <http://archivagemanagerial.fr/mooc-mail/> ou <http://blog.cr2pa.fr/2017/06/mooc-sur-les-mails-95-videos-gratuitement-a-votre-disposition/>
- CR2PA, Lectures autour du mail, <http://blog.cr2pa.fr/2017/01/lectures-autour-du-mail/>
- Fernando LAGRAÑA, *Courrier électronique et comportements. Usages et mésusages*, Université Webster de Genève, ISTE-éditions, 2015, 166 p
- Eric NUNÈS, « Les universités, cible de choix des hackers », [https://www.lemonde.fr/campus/article/2021/04/20/les-universites-cible-de-choix-des-cyberpirates\\_6077375\\_4401467.html](https://www.lemonde.fr/campus/article/2021/04/20/les-universites-cible-de-choix-des-cyberpirates_6077375_4401467.html)
- Philippe RICHARD, « L'email reste le principal vecteur des cyberattaques », 12/02/2019, <https://itsocial.fr/enjeux-it/enjeux-securite/cybersecurite/lemail-reste-principal-vecteur-cyberattaques/>

---

**Merci de votre attention**

[marie-anne.chabin@archive17.fr](mailto:marie-anne.chabin@archive17.fr)